

Commune de VILLAROGER

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du Vendredi 9 avril 2021 à 18H00**

Présents : BOULANGEAT Mégane, DUBOS Jean-Christophe, CHARDON Maurice, CREY Marlène, EMPRIN Alain, EMPRIN Mireille, LIMBARINU Nadine, MARMOTTAN Lionel, VIVET-GROS Alexis
Absents : Jérôme CERISE - Frédéric COGEZ

Secrétaire de séance : Maurice CHARDON

Le Conseil Municipal :

- Accorde les subventions suivantes :
 - . 20000 € à l'association sportive de Villaroger
 - . 500 € à l'Association Saint Michel
 - . 1200 € à l'Association TREMPLIN de Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger
 - . 1750 € au Sou des écoles de Sainte-Foy et de La Gurraz
 - . 200 € à l'Association Les Frontières de Haute Tarentaise
 - . 300 € à l'amicale des donneurs de sang du canton de Bourg Saint Maurice
 - . 300 € à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Haute Tarentaise
 - . 100 € à l'Association Léon Bérard pour les enfants cancéreux
 - . 100 € au comité de Savoie de la ligue contre le cancer
 - . 300 € à la Banque Alimentaire de Savoie
 - . 200 € à l'Association Les Marmottons
 - . 100 € à l'association Prévention Routière
 - Décide de ne pas exercer son droit de préemption sur un échange de terrains au Loissel (*1 abstention*)
 - Autorise l'occupation temporaire du domaine public par le survol de la toiture Façade ouest, dans le cadre du permis de construire déposé par les consorts DI SALVO/LIMBARINU (*Nadine LIMBARINU concernée a préalablement quitté la salle*)
 - Désigne Madame Marlène CREY pour prendre la décision relative au permis de construire déposé par M. Alain EMPRIN (*M. Alain EMPRIN concerné a préalablement quitté la salle*)
 - Approuve l'acquisition d'un terrain nécessaire à la régularisation de l'élargissement de la route de La Gurraz, sur la base de 1,53€/m²
 - Approuve la demande de restitution de la compétence promotion du tourisme dont la création d'un office de tourisme, présentée par la commune de Sainte-Foy-Tarentaise
 - Emet un avis favorable à la décision de ne pas se saisir de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale. La Région Auvergne Rhône-Alpes deviendra au 1^{er} juillet 2021, Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et prend acte que les mois à venir seront consacrés à conclure et signer la convention de coopération en matière de mobilité entre la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et la Région Auvergne Rhône-Alpes (*1 Contre- 1 abstention*)
 - Adopte une motion de soutien pour la création d'une IRM au Centre Hospitalier de Bourg-Saint-Maurice Haute Tarentaise et souhaite que cette requête soit élargie au maintien d'un service de dialyse
 - Décide le recrutement de deux agents contractuels pour l'entretien des espaces verts et du fleurissement, durant l'été sur une durée de travail hebdomadaire de 12H00 et 4H00
 - Décide d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux, fixés comme suit :
 - . Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 100,89 %
 - . Taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,93%
 - . Cotisation Foncière des entreprises : 30,42
- Approuve les comptes administratifs 2020 (*M. le Maire a quitté la séance*) et décide de l'affectation du résultat d'exploitation

Budget Principal :

. Section de Fonctionnement
Dépenses : 1 747 291,37 € Recettes : 2 870 074,03 €
Excédent de clôture : 1 122 782,66 €

. Section d'Investissement :
Dépenses : 2 045 213,61 € Recettes : 1 348 490,74 €
Besoin de financement : 696 722,87 €

Affectation du résultat :

. Investissement : 700 000 €
. Report de fonctionnement : 422 782,66 €

Budget Eau :

. Section de Fonctionnement
Dépenses : 250 936,08 € Recettes : 282 618,98 €
Excédent de clôture : 31 682,90 €

. Section d'Investissement :
Dépenses : 109 733,73 € Recettes : 860 300,47 €
Excédent de clôture : 750 566,74 €

Affectation du résultat :

. Investissement : 0 €
. Report de fonctionnement : 31 682,90 €

Budget Régie Electrique :

. Section de Fonctionnement
Dépenses : 468 808,59 € Recettes : 896 779,95 €
Excédent de clôture : 427 971,36 €

. Section d'Investissement :
Dépenses : 113 732,92 € Recettes : 99 369,97 €
Besoin de financement : 14 362,95 €

Affectation du résultat :

. Investissement : 15000 €
. Report de fonctionnement : 412 971,36 €

- Approuve les comptes de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs 2020
- Approuve les budgets primitifs 2021, qui s'équilibrent en dépenses et recettes
BUDGET PRINCIPAL : Fonctionnement : 2.886 448 € Investissement : 2 049 649 €
BUDGET EAU : Fonctionnement : 281 232 € Investissement : 1 541 952 €
BUDGET REGIE ELECTRIQUE : Fonctionnement : 833 362 € Investissement : 337 500 €
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre de travaux à réaliser en forêt communale en 2021
- Sollicite une subvention pour la réalisation d'une coupe à câble et la commercialisation du bois auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc
- Sollicite des subventions dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et auprès de l'Agence de l'eau pour la reprise des réseaux humides et enfouissement des réseaux secs au Hameau de La Savine
- Sollicite une subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la reprise des menuiseries à l'école de La Gurraz
- Approuve la subvention d'équilibre à verser sur le budget EAU d'un montant de 199 549 €
- Approuve l'avenant à la mission de maîtrise d'œuvre pour la reprise des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs au Hameau de La Savine, avec le bureau SAFEGE, d'un montant de 74116,12 € HT lié à l'augmentation du coût prévisionnel de travaux fixé à 3727404 € HT
- Autorise M. le Maire à déposer un dossier de défrichement et autorisant le défrichement sur les parcelles communales dans le cadre des travaux de reprise des réseaux au Hameau de La Savine
- Approuve l'annulation de titres de recettes émis au nom de la Société ADS pour un montant total de 7670,25 €, représentant l'annulation des redevances versées au titre du 4^e trimestre 2020

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLAROGER pour être affiché le 16 avril 2021 à la porte de la Mairie.

**Le secrétaire de séance
Maurice CHARDON**



A VILLAROGER le 16 avril 2021

**Le Maire,
Alain EMPRIN**

